



DANS SA SEANCE DU 04 FEVRIER 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire au Retraites Populaires, parcelle 111, Rte de la Plaine 8 pour la transformation et la surélévation de l'immeuble ;
- De délivrer la déclaration de conformité au Garage Kessler Sàrl, M. Vane Dimitrov, rte de Préverenges 8, pour la réactualisation des plaques professionnelles

A pris note

- Des remerciements du Curling Lausanne Olympique quant à notre soutien financier ;
- Des remerciements du Morges Natation quant à notre soutien financier ;

La municipalité